

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

#87
MAI 2025

DOSSIER : LE BUDGET 2025 DE CORENC

PAGES 6 À 8

3 PATRIMOINE

INAUGURATION DU
PANNEAU N°11 « ÉGLISE
SAINT-PIERRE-SAINT-PAUL »

5 BIEN VIVRE ENSEMBLE

JOURNÉE CITOYENNE :
IL EST TEMPS
DE VOUS INSCRIRE !

12 SOLIDARITÉS

PLAN CANICULE 2025 :
INSCRIPTION SUR LE
REGISTRE DES PERSONNES
VULNÉRABLES

VILLE DE
CORENC





JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

UN MOMENT IMPORTANT POUR LA VILLE ET LES VALEURS QUE NOUS PORTONS

La cérémonie du 8 mai à venir pour commémorer l'Armistice du 8 mai 1945 ne sera pas une cérémonie tout à fait comme les autres : j'aurai l'honneur, outre de présider la cérémonie, d'inaugurer le musée André Moch et de dévoiler la nouvelle plaque de l'École du Village dont le nom change pour devenir... l'École André Moch.

En marge de la cérémonie du 12 avril 2024 honorant la mémoire d'André Moch, des échanges avec les membres de la famille Moch ont permis d'identifier

que le fonds existant d'objets, de documents – la plupart d'époque – se devait d'être partagé au public.

Sans transition et parce que « faire Village » c'est aussi la convivialité, j'ai le grand plaisir de vous annoncer qu'une promesse de bail commercial a été signée entre la commune et des locataires pour l'exploitation du café de la place (cf article page 4) dont nous espérons l'ouverture en automne.

Nous vous attendons donc nombreux à ces rendez-vous de vivre-ensemble.

AGENDA

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Jeudi 8 mai à 11h

Place André-Moch, Corenc Village.
Cérémonie suivie de l'inauguration du musée André Moch et de la plaque de l'École Primaire André-Moch - Corenc Village.

CLUB MANGA

Vendredi 16 mai de 17h30 à 19h

Bibliothèque municipale.

LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

Mercredi 21 mai de 10h à 11h

Bibliothèque municipale.

JOURNÉE CITOYENNE

Samedi 24 mai de 9h à 13h

Inscriptions obligatoires (voir p.5).

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedi 24 mai de 10h à 12h30

École de Musique de Corenc (en face de l'entrée de la cour de l'école élémentaire de Corenc Montfleury).

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30 -12h00/
14h00 - 17h00
- Mardi : 8h30 - 12h00/
14h00 - 17h00
- Mercredi : 8h30 -12h00/
14h00 - 17h00
- Jeudi : Fermé le matin/14h00-17h00
Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30 - 12h00/
14h00-16h00

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00
ou courriel : lemaire@ville-corenc.fr

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30).
Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Coccimarket de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 **Gendarmerie** : 17
Police municipale :
04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison :
04 72 11 69 11

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale :
06 12 73 16 00
Perrin Patrick :
04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages :
09 72 67 50 38
Taxis banlieue :
04 76 54 17 18



PATRIMOINE

INAUGURATION DU 1^{ER} PANNEAU DU « PARCOURS PATRIMOINE » PRÉSENTANT L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-SAINT-PAUL

Le mercredi 2 avril 2025 à 15h, devant le parvis de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, Monsieur le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, a inauguré le premier panneau du « Parcours patrimoine ».



De gauche à droite : Bénédicte DROMMI, secrétaire de la paroisse Saint-Matthieu du Saint-Eynard ; Père Jean-Baptiste THIBAUT, curé de la paroisse ; Christian GIRAUD, Corençais membre du groupe de travail ; Sandrine GILLI, adjointe au maire membre du groupe de travail ; Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, maire de Corenc ; Bernard MORIN, adjoint au maire, membre du groupe de travail.

Cette inauguration s'est tenue en présence du Père Jean-Baptiste Thibaut, des membres de la paroisse, des représentants du groupe de travail dédié à la valorisation du patrimoine (composés d'élus et des Corençais participants), des élus de la majorité et des agents des services techniques qui ont réalisé l'installation de ce premier panneau sur le mur de l'église. Le père Jean-Baptiste Thibaut a adressé ses remerciements

à M. le Maire et à son équipe pour la bonne collaboration et entente avec la paroisse.

Pour rappel, le projet de mise en valeur du patrimoine prévoit l'installation de 17 « panneaux patrimoine » suivant un parcours extérieur dans des lieux remarquables de la commune.

Le parcours s'effectue à pied, à vélo ou en voiture, au gré de vos envies et selon votre curiosité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



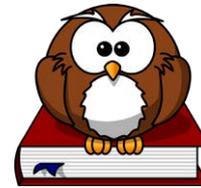
La bibliothèque sera fermée les 30 et 31 mai, pour le pont de l'Ascension.



CLUB MANGA

Vendredi 16 mai de 17h30 à 19h

Rendez-vous à 17h30 à la bibliothèque de Corenc pour découvrir les derniers achats de mangas autour d'un goûter.

LES LECTURES
D'ARCHIMÈDE

« TAPIS ROUGE
POUR ARCHIMÈDE

Mercredi 21 mai de 10h à 11h

Après le vert et le bleu, place maintenant à la couleur rouge ! Venez découvrir la sélection d'Archimède autour de cette couleur chaude, puissante et pleine de contrastes.

ÉVÈNEMENT

LA TRADITIONNELLE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES SOUS LA PLUIE, MAIS RÉUSSIE !

Malgré une météo capricieuse en cette matinée du samedi 12 avril, ce sont plus de 154 Corençais, de 3 à 11 ans, qui sont venus partager ce moment festif et convivial dans le parc de la Croix-de-Montfleury.



La pluie n'aura pas eu raison de la motivation et de la détermination des jeunes Corençais ! Après le top départ donné par Monsieur le Maire, une nuée d'enfants s'est élancée dans la prairie pour récupérer des œufs en plastique qu'ils ont ensuite échangés au stand tenu par les élus contre de vrais œufs en chocolat et un jus de fruits. Depuis quelques années, et conformément aux engagements en faveur du

développement durable, la municipalité a fait le choix d'acquérir des œufs en plastique réutilisables et échangeables contre des chocolats afin de limiter le gâchis alimentaire. Une action gagnante puisque chaque enfant repart avec des œufs en chocolat, qu'importe le produit de la Chasse !

Ce fut un régal pour les enfants, les parents et les élus de la majorité qui organisent chaque année cet événement.

CONVIVIALITÉ

LE CAFÉ DE LA PLACE DE CORENC : BAIL SIGNÉ !

Après l'achat du bâtiment en 2024 c'est une promesse de bail qui a été signée dans les salons de la mairie le 16 avril 2025 entre la municipalité d'une part et Alix et Agnès Vareilles et Robin Meunier d'autre part.

Pour mémoire, l'appel à projet portait sur la création et l'exploitation d'une activité de restaurant intégré à la vie de la commune et du Village. Un lieu « comme avant » du temps du « Café Giraud » pour se rencontrer et échanger dont le maître mot serait convivialité. Cela fait des années que la municipalité œuvre pour que le Café de la Place puisse réouvrir ses portes et pendant plus de 10 ans des élus ont bénévolement tenu le « café-rencontre » municipal. Un grand merci à Isabelle Coste dite « Isa » célèbre « tenancière » des dernières années, pour son engagement sans faille auprès des Corençais. L'ouverture de ce nouveau lieu de vie est prévue à l'automne, nous savons compter sur vous pour réserver le meilleur accueil à Alix et son équipe !



Isabelle Coste entourée de « ses habitués ».

SOLIDARITÉ

SORTIE À LYON !

Le Club Arc-en-Ciel et le CCAS organisent une sortie à Lyon, le jeudi 12 juin 2025.

Prolongation des inscriptions jusqu'au mardi 20 mai.

SOLIDARITÉ

TOP DÉPART, POUR LES RENDEZ-VOUS ÂGE'ILITÉ !

Lundi 7 avril, à l'invitation du CCAS, douze aînés se sont donné rendez-vous dans les salons de la mairie pour assister à une conférence animée par Aurélien Barbe, kiné et intervenant auprès de l'association Kiné Prévention Auvergne Rhône-Alpes.



Elle a permis aux participants de comprendre l'importance de rester en mouvement. Le programme de l'action proposée s'étale jusqu'à début juillet ; les aînés sélectionnés apprendront au fil des séances des notions sur le fonctionnement du corps humain, sur l'importance d'une bonne hygiène de vie, sur la mise en place d'une gestuelle préventive au travers d'ateliers stimulant l'équilibre, le passage assis/debout et au sol, le port d'une charge simple... Une chose est

sûre, à l'issue des ateliers, nos aînés disposeront des clés pour bien vieillir et bien bouger ! Ce programme est proposé par le CCAS de Corenc en partenariat avec l'association Kp'Aura et la conférence des financeurs de l'Isère. Vous souhaitez être informés des actions proposées par le CCAS et la résidence autonomie Le Verger, rien de plus simple, il suffit de compléter et de retourner à l'accueil du CCAS et de la mairie de Corenc, le formulaire ci-dessous :

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Corenc vous propose de vous inscrire sur un fichier confidentiel, afin de communiquer sur :

- Les animations intergénérationnelles et les ateliers de prévention ou de sensibilisation ;
- Les animations festives.

Nom : Prénoms :

Né(e) le : à

Adresse :

Courriel : Téléphone :

Fait à : le

Signature

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Corenc. Le CCAS s'engage à respecter la confidentialité des informations à caractère personnel qu'il sera amené à connaître à l'occasion de cette mise à disposition.

JOURNÉE CITOYENNE : IL EST TEMPS DE VOUS INSCRIRE !

Nous vous en avons parlé régulièrement dans Corenc Magazine :
la 8^e Journée citoyenne de Corenc aura lieu le samedi 24 mai 2025, de 9h à 13h.

Durant cette matinée passée ensemble, nous vous proposons d'améliorer notre cadre de vie tout en partageant un moment de convivialité où seule la bonne humeur a sa place. À partir de vos propositions, nous avons sélectionné les 8 chantiers participatifs suivants :

- 1- Plantation des fleurs mellifères dans les massifs de la commune ;
- 2- Création de deux boîtes à livres ;
- 3- Peinture et remise en état des bancs dans la cour de l'école maternelle Montfleury ;
- 4- Nettoyage des passages internes et désherbage à la résidence autonomie Le Verger ;
- 5- Remise en état en bas du chemin de l'Eygala (vers Corenc Village) ;
- 6- Ponçage et peinture des barrières jaunes situées devant l'école maternelle Montfleury ;
- 7- Préparation de l'apéritif, intendance, logistique et photos.

À l'issue de la matinée, tous les participants sont invités à partager un apéritif offert par la mairie au parc de la Croix-de-Montfleury. Un pique-nique sera ensuite tiré du sac pour ceux qui le souhaitent.

Vous voulez participer à cette journée ?



Inscrivez-vous de préférence en ligne, en scannant ce QR Code avec votre Smartphone.

Ou remplissez et renvoyez-nous le coupon ci-dessous en mentionnant le numéro des deux chantiers sur lesquels vous souhaitez de préférence intervenir, **avant le 15 mai 2025**. Les enfants, à partir de 7 ans, sont les bienvenus. Ils seront sous la responsabilité de leurs parents et prendront donc part au même chantier que leurs parents.



PARTICIPATION À LA JOURNÉE CITOYENNE DE CORENC - SAMEDI 24 MAI 2025

COUPON D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 15 MAI 2025

En mairie : 18 avenue de la Condamine, 38700 CORENC ou par e-mail : journecitoyennedecorenc@gmail.com

NOM	PRÉNOM	ÂGE	E-MAIL*	1 ^{ER} SOUHAIT DE CHANTIER (INDIQUEZ LE N°)	2 ^E SOUHAIT DE CHANTIER (INDIQUEZ LE N°)

* **E-mail obligatoire** pour que nous puissions échanger avec vous sur les modalités logistiques de la journée. Merci d'écrire lisiblement ! Si vous n'avez pas d'adresse courriel, merci de nous indiquer votre adresse postale.

Réaménagement du plateau sportif.

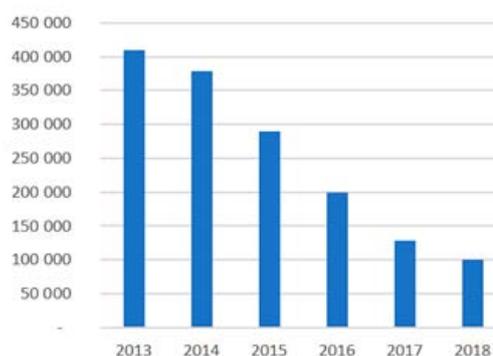
Aménagement du parc de la Croix de Montfleury.

DOSSIER

LE BUDGET 2025 DE CORENC

Réfection de la toiture et installation de panneaux photovoltaïques salle Fernand-Boucher.

Baisse continue de la Dotation de l'État



ON RETIENDRA :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition pour les Corençais déjà impactés par la revalorisation des bases par l'État à hauteur de 1,7% (après une hausse de 3,9% en 2024 et 7,1% en 2023, toujours par l'État).
- Des projets de rénovation et d'entretien du patrimoine communal engagés et à poursuivre : pose de



Le budget primitif (BP) de la commune pour l'année 2025 a été présenté par Marie Jouvray, Adjointe aux finances et aux ressources humaines, et voté lors du Conseil municipal du 20 mars 2025. Comme les années précédentes, ce budget a fait l'objet, au préalable, de l'établissement d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) présenté lors du Conseil municipal du 29 janvier 2025. Il a également été examiné en détail lors d'une réunion de la Commission Interfaces (Finances, Administration générale et Ressources Humaines) en présence d'une partie de l'opposition.

Les finances communales sont saines !

La campagne budgétaire 2025 s'est ouverte à l'automne 2024 dans un contexte politique sans stabilité gouvernementale et un contexte économique marqué par un déficit public grandissant avec une demande d'effort supplémentaire attendue des collectivités locales au titre du redressement des comptes publics. La situation économique est également marquée par un ralentissement de l'inflation mais avec des coûts de l'énergie qui demeurent supérieurs.

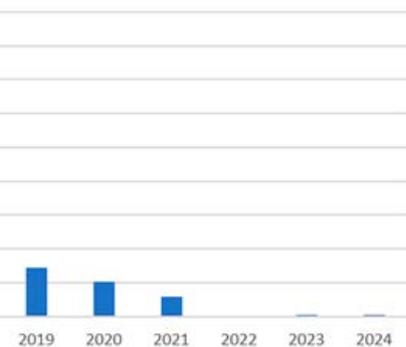
Pour Corenc, cela signifie qu'avec la poursuite de la baisse des dotations de l'État, nous avons perdu plus de 3,2 millions en 10 ans (cf. graphe ci-contre) et que nous devons être résilients dans la gestion de notre budget communal. Cette année, le budget primitif est voté en équilibre réel et aucune hausse des taux d'imposition communaux n'a été actée. Nos finances, gérées avec attention et rigueur, restent saines et nous permettent de poursuivre nos projets de mandat.

Une capacité d'autofinancement préservée et un endettement très modéré et en baisse

Ce nouveau budget nous permet de préserver notre capacité d'autofinancement pour les dépenses d'équipement courantes et l'ensemble de nos projets de mandat. Notre capacité de désendettement pour 2025 ressort à 4,58 années. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec

notre Trésorier du Service de Gestion Comptable et notre Conseiller aux décideurs locaux, cadres de la Direction générale des finances publiques. Nous maintenons notre Indicateur de pilotage comptable à 100%, reflet de la qualité du travail effectué.

(concours financier pour Corenc)



panneaux photovoltaïques à l'école maternelle Montfleury ; changement de la toiture de la salle municipale Fernand-Boucher et installation de panneaux photovoltaïques ; déploiement de la phase 2 des caméras de vidéoprotection, parc de la Croix-de-Montfleury ; café Giraud ; place Charles-de-Gaulle...

- Une dette maîtrisée.
- Des charges de fonctionnement maîtrisées malgré une part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État passée à 156 000€ en 2024 (contre 410 000 en 2013...) et une attribution de compensation négative à la Métropole (568 000€) alors

- que la plupart des communes de l'agglomération perçoivent une attribution de compensation.
- Une fiscalité stabilisée et comparable aux communes voisines.
- Des incertitudes permanentes sur le coût de l'énergie.

Poursuite des projets d'amélioration de la qualité de vie et continuité dans les actions menées en faveur du développement durable

Le budget 2025 s'inscrit, comme les années précédentes, dans une démarche politique orientée vers le développement durable et la qualité de vie des Corençais comme le détaillent les points ci-après :

- Poursuite du plan de réduction des dépenses énergétiques dans les bâtiments communaux ;
- Réfection de toitures et pose de panneaux photovoltaïques ;
- Installation d'une vidéoprotection complémentaire ;
- Travaux au café de la Place au Village ;
- Aménagements au parc de la Croix-de-Montfleury ;
- Finalisation des chalets pour le tennis club et reprise de l'éclairage des courts en led ;
- Aménagement de terrains, dont le plateau sportif en seconde phase ;
- Entretien des chemins et sentiers.

Recettes

La fiscalité locale est la première source de recettes de la commune.

Le produit fiscal est prévu en hausse du fait notamment de l'augmentation des bases par l'Etat de 1,7%.

Ce que l'on appelle « **produits des services et du domaine** », notre **deuxième apport financier**, représente les recettes de la restauration scolaire, la crèche, les concessions des cimetières, l'occupation des espaces du domaine public (notamment lors des chantiers immobiliers) etc. Il faut noter qu'avec la mise en place du dispositif « **cantine à 1 euro** » pour les plus bas quotients, la cantine continue d'être plus fréquentée cette année encore, ce qui est une réussite pour l'accompagnement des familles les plus précaires. La subvention accordée au CCAS est de ce fait toujours en hausse pour couvrir le delta.



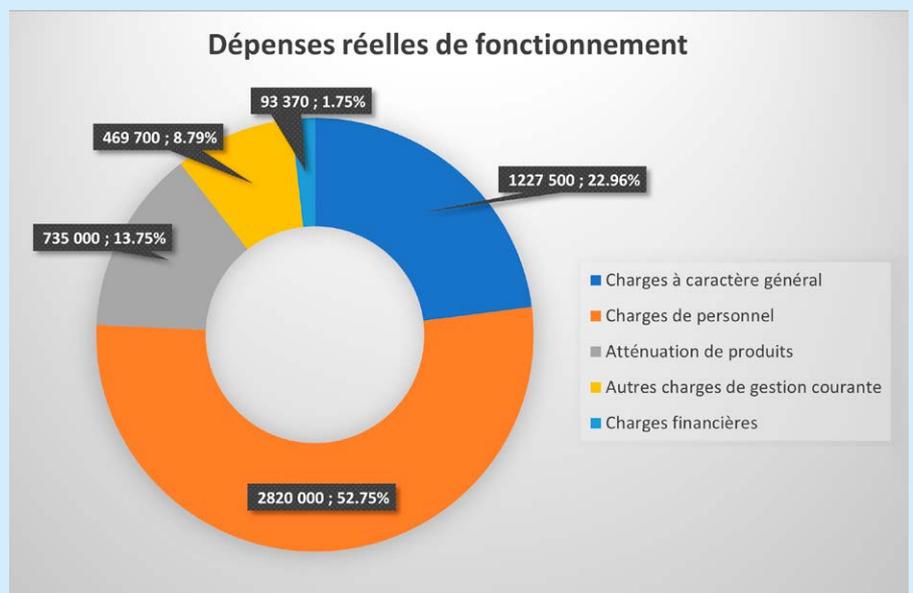
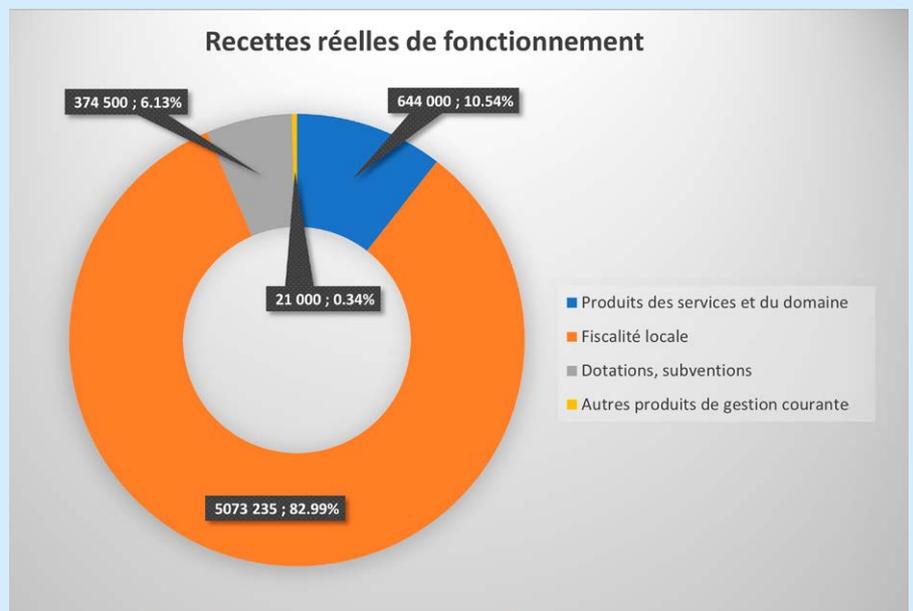
Dépenses

La dépense de fonctionnement la **plus élevée** concerne les **charges de personnel**. Sur ce mandat comme sur le précédent, la Réussite éducative au sens large est un axe fort. À noter en particulier la présence d'une crèche municipale qui nécessite un fort taux d'encadrement des enfants. Viennent ensuite les **dépenses à caractère général**. Ce sont là les dépenses courantes pour l'entretien de la commune et non pas les dépenses d'investissement pour les projets à plus long terme. Parmi ces dépenses courantes, on retrouve l'entretien de nos espaces verts et de nos bâtiments, les achats de repas pour les cantines, l'énergie... À noter également, les « **atténuations**

de produits » où nous retrouvons l'attribution de compensation que nous versons à Grenoble-Alpes Métropole pour un montant de 568 000 € et la pénalité SRU (Solidarité et renouvellement urbain), pour 135 000 €.

Évolution de l'épargne

Malgré un budget très contraint et un emprunt de 2M€ contracté en 2022 (restructuration de l'école maternelle Montfleury), **la commune a un niveau d'épargne brute en augmentation encore en 2025**, ce qui est très positif car cela permet de couvrir une partie de nos dépenses d'investissement au-delà donc de l'obligation de couvrir le seul remboursement de la dette.



ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

EXPOSITION - STÉPHANE BILLON-GRAND

OCÉAN, MON ARMURE, MA NATURE

DU 5 AU 28 JUIN

Vernissage le jeudi 5 juin à 18h30 dans les salons de la mairie.
Permanence de l'artiste les samedis 7, 14, 21, 28 juin.

L'association Culture et Patrimoine est heureuse d'accueillir l'exposition de Stéphane Billon-Grand, artiste sculpteur ferronnier militant. Ce natif de La Tronche, passionné de plongée sous-marine, a constaté les dégâts engendrés par la pêche intensive et le braconnage. Face à ce fléau, sa démarche artistique et pédagogique est d'armer les poissons en les dotant d'armures symboliques. Paradoxalement, il utilise l'acier brut, assoupli par le feu des chalumeaux, pour créer un univers sensible et aquatique.

Ce « *Vulcain des mers* » comme l'appelle son ami Jean-Michel Asselin peuplera les salles et le cloître de la mairie d'audacieuses sculptures.

Venez découvrir cet écosystème riche de poissons, méduses, algues, requins et autres surprises, prenez conscience que l'Océan est un poumon de la planète.



ASSOCIATION - ÉCOLE DE MUSIQUE DE CORENC

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CORENC OUVRE SES PORTES !

Le 24 mai 2025 de 10h à 12h30 à l'École de Musique de Corenc (en face de l'entrée de la cour de l'école primaire de Corenc Montfleury).

Parcours libre au sein de l'école. Rencontre avec les professeurs présents, l'équipe et d'assister à des représentations d'élèves. Nous proposons notamment des cours d'éveil musical et de pré-solfège.

Renseignements sur la formation musicale, les tarifs et les informations pratiques. Ouvert à tous, à tous les niveaux et tous les âges !

Représentation d'élèves (planning détaillé à venir) :

- Piano ; Piano Jazz ;
- Chant Lyrique, Chant ;
- Flûte traversière ;
- Trompette & Cornet ;
- Saxophone ;
- Guitare ;
- Basse ;
- Accordéon ;

Au plaisir de vous voir nombreux !

Musicalement,
Les membres de l'École de Musique
de Corenc



CLUB ARC-EN-CIEL

PROGRAMME DU CLUB EN MAI

SALLE LA GRANGE

- **Jeudi 1 mai - Club :**
13h30 à 17h00
- **Jeudi 8 mai - Club :**
13h30 à 17h00
- **Jeudi 15 mai - Club :**
13h30 à 17h00
- **Jeudi 22 mai - Club :**
13h30 à 17h00
- **Samedi 29 mai :**
13h30 à 17h00

Plus de renseignements :

Présidente - Brigitte Quaix

Tél. 06 31 14 26 10

Vice-présidente - Annick

Thomasset



LE COIN DE L'ORTHO

À L'ENVI / VOIRE

À l'envi, au sens de « avec émulation », « à qui mieux mieux », s'écrit sans e final. Issu de l'ancien français envier (qui a donné « inviter »), il suggère une idée d'incitation, voire de provocation. « *Ils luttèrent à l'envi les uns des autres* ».

Voire, dont le sens étymologique est « vraiment », se rencontre surtout au sens de « même ».

« *Ce remède est inutile, voire pernicieux* ».

ANIMATIONS PRINTEMPS - ÉTÉ

Après la matinée portes ouvertes « Chasse aux œufs », le championnat par équipe et le stage de Pâques, nous proposons plusieurs autres animations cette saison :

- **Dimanche 18 mai : Animation Parents - Enfants** : Le club réunit sur les courts les parents et enfants de l'école de Tennis pour un moment convivial avec jeux et défis en famille.
- **Samedi et dimanche 24 et 25 mai : Madame et Monsieur Corenc Garros** : Le club organise un tournoi multi-chances, ouvert à tous les

classés quatrième série ou non-classés. Inscription sur TENUUP.

- **Dimanche 8 juin : Finale de Roland Garros** : Venez la regarder au club-house !
- **Dimanche 15 juin : Animation « Invite ta copine ! »** : Le club propose à ses adhérents d'inviter leurs copines à venir jouer et à partager ensuite un moment autour d'un petit brunch offert par le club.
- **Dimanche 22 juin** : Finales du tournoi interne.
- **Du 7 au 11 juillet** : Stage d'été.



5^{ÈME} VÉLORUTION SAMEDI 17 MAI 2025

Corenc Verts et Solidaires co-organise, avec nos partenaires de La Tronche, Meylan et l'ADTC, la 5^{ème} édition de la Vélorution.

Départ du collège Jules-Flandrin à 10h, arrivée à l'école de la Carronnerie de La Tronche avec food truck et activités sur place (notamment pour les enfants).

Nous recherchons des personnes pour conduire des attelages divers (vélo tandem, vélo taxi...) afin de permettre à celles et ceux qui ne pourraient pas pédaler de participer. N'hésitez pas à nous contacter.

Par ailleurs, COVERSO remercie les quelques 130 participants à la soirée solidaire organisée en février dernier au profit de la Maison des Femmes, association qui accompagne les femmes victimes de violences. Grâce à cette soirée, plus de 1100 euros vont être reversés à l'association.

Plus d'infos sur nos actions :
<https://corencvertsetsolidaires.blogspot.com>

SUR LES TRACES DE LA BIODIVERSITÉ CORENÇAISE JEU DE PISTE POUR PETITS ET GRANDS !

Du 21 au 25 mai aura lieu la Fête de la Nature 2025. L'association Corenc Village d'Avenir vous propose un jeu de piste pour toute la famille. Munis d'une carte à trous, vous découvrirez notre village et sa biodiversité. Ce jeu mettra tous vos sens à l'épreuve, vous incitant à écouter attentivement pour identifier les chants d'oiseaux, à observer minutieusement la petite faune et la flore, et à découvrir leurs abris naturels. De plus, vous serez invités à participer à diverses épreuves comme un pictionary

nature en plein air, la construction de petits hôtels à insectes, ou encore la reconnaissance de plantes locales par leur goût ou leur odeur... Arrivez au bout, et vous repartirez avec un morceau de nature...

Rendez-vous Place André-Moch devant la bibliothèque à Corenc Village, le 25 mai à 10h.
Durée : 2h.
Réservation obligatoire :
jalabert.aurelie@gmail.com



GRUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE)

AVIS AUX CORENÇAISES ET CORENÇAIS

Par courriel, en passant à la mairie où lors d'un événement municipal, beaucoup d'entre vous marquent leur intérêt pour notre belle commune, par une suggestion, une idée, une envie, une amélioration, en donnant du temps...

Sensibles à ces initiatives, nous vous proposons de concrétiser plus fortement votre engagement.

Notre commune a besoin de la bonne volonté de toutes et tous. C'est pourquoi nous invitons celles et ceux qui le souhaitent à nous faire part de cet intérêt par message et nous prendrons attache avec chacune et chacun de vous.

Nous sommes impatients de vous lire et de vous rencontrer !

Pour nous contacter, écrivez-nous un message via la messagerie de notre page officielle Facebook « Corenc Ensemble » (lien ci-contre) ou transmettez vos coordonnées à un élu de notre équipe quand vous le rencontrez.

On compte sur vous !



Les élus du groupe Corenc Ensemble
Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble
E-mail : corenc-ensemble@gmail.com

GRUPE CORENC AUTREMENT

PLURALISME

Il nous apparaît en cette fin de mandat que le pluralisme indispensable à la vie démocratique est combattu dans notre commune avec une désolante constance. En effet, les décisions du conseil municipal sont prises sans contradiction productive car, trop souvent, opinions et ressenti prévalent sur la confrontation d'idées et l'exposition des faits plus à même d'enrichir les débats.

Il est encore plus gênant de constater que les associations et les agents municipaux sont instrumentalisés et doivent se plier à l'idée que l'exécutif se fait d'une bonne gouvernance :

> Une délibération concernait une prime de responsabilité pour les personnels de direction. Notre groupe apprécie les qualités professionnelles et personnelles de la Direction des Services Municipaux mais nous avons pu constater que l'action de notre groupe était entravée par les consignes que lui dictait l'exécutif qui ne l'a pas autorisée à nous attribuer une salle de travail au sein de la Mairie, ou qui n'a pas accédé à nos demandes de documents auxquels la loi nous garantit l'accès. Que dire de l'embarrassante situation où le policier municipal a eu pour consigne de nous déloger de la

petite salle de la mairie que nous occupions pour préparer un conseil municipal ! Voilà pourquoi nous n'avons pas participé au vote de cette délibération.

> Une autre délibération concernait les associations. L'attribution des subventions aux associations est un sujet politique au sens noble du terme qui mériterait d'être débattu par les élus mais, par un effet d'inversion, le maire se rend coupable de faire de la basse politique en s'érigeant en juge et censeur, en choisissant les associations 'méritantes' et en excluant celles accusées d'être 'politisées' car elles n'entrent pas dans sa vision idéologique de la gestion de la commune. Nous nous sommes abstenus !

Nous espérons que les prochains élus sauront porter un projet attaché au pluralisme indispensable à toute démocratie y compris municipale et que leurs choix seront toujours dictés par le respect des associations, des agents communaux et de nos concitoyens dans leur diversité.

Vous souhaitez nous contacter,
Écrivez-nous à corencautrement@laposte.net

PLAN CANICULE 2025

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser les personnes isolées à leur domicile. Comme chaque année, le CCAS de la Ville de Corenc met en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre des personnes fragiles domiciliées dans la commune.

QUI PEUT FIGURER SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Les adultes en situation de handicap bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice pour tierce personne, de la carte d'invalidité, de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile ;
- Les personnes sans-abri ;
- Les personnes isolées.

La confidentialité est garantie. La gestion du registre est destinée aux seules fins de communication au Préfet dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental. Les personnes figurant sur le registre disposent d'un droit d'accès et de rectification les concernant.

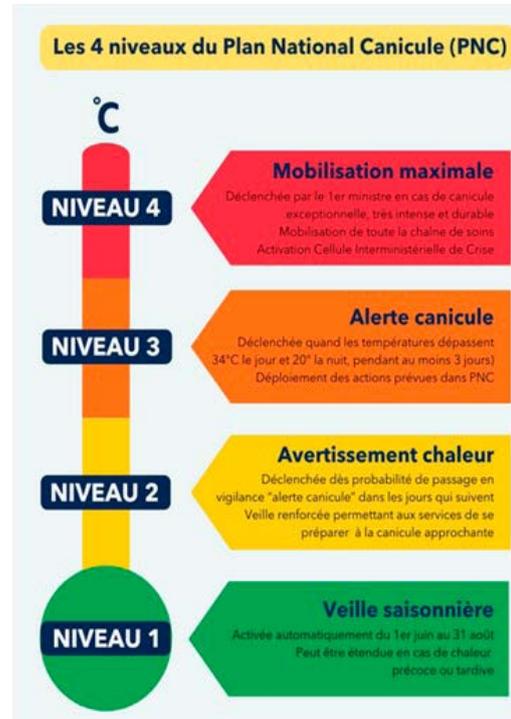
Les personnes recensées l'an passé sont maintenues automatiquement et peuvent modifier les éléments les concernant ou même demander leur radiation du registre.

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

La personne elle-même, son représentant légal, un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour vous inscrire, il suffit de retourner le coupon de réponse au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Corenc - 18, avenue de la Condamine - 38700 CORENC. Vous pouvez aussi contacter le CCAS par téléphone au : 04 76 18 50 00. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h ou par courriel à l'adresse : lemaire@ville-corenc.fr.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, sanitaires ou autres.

Demandeur		Tiers de confiance
NOM :	Ou : (À compléter selon la situation)	NOM :
PRÉNOMS :		PRÉNOMS :
NÉ(E) LE :		ADRESSE :
À :		TÉLÉPHONE :
ADRESSE :		COURRIEL :
TÉLÉPHONE :		
COURRIEL :		

Un formulaire nominatif vous sera adressé à l'issue de cette inscription.